



LE SYNDICALISTE MILITANT FO



N°32

CIRCULAIRE MIROITERIE

Le 04 Février 2013

On aura tout vu !

Fin janvier 2013 s'est déroulée la réunion paritaire concernant les points suivants :

- Négociation sur les Salaires Minima Professionnels de la branche (SMP),
- Accord sur la mise en place d'une prévoyance collective.

La Chambre Patronale a d'entrée brossé le tableau de la situation économique de la branche qui serait en recul sur les différents marchés qui sont rattachés au secteur de la Miroiterie.

Après un tour de table de l'ensemble des Organisations Syndicales, **FORCE OUVRIÈRE** a une nouvelle fois rappelé ses revendications :

- ☛ Retour à la formule de calcul du SMP de la Convention Collective de la Miroiterie,
- ☛ Écart significatif entre chaque coefficient,
- ☛ Revalorisation de la prime d'ancienneté,
- ☛ Augmentations générales prenant réellement en compte la hausse des prix,
- ☛ Demande d'un comparatif des salaires réels pratiqués dans les entreprises de la branche.

Après une suspension de séance, le Président de la Chambre Patronale nous a fait savoir qu'il n'avait pas de mandat pour recalculer le SMP avec la formule de la Convention Collective. Une nouvelle réunion sera donc fixée fin Février 2013.

De ce fait, nous ne pouvons que constater que le patronat, une fois de plus, vient en réunion démunie de tout mandat, ce qui est inconcevable et inadmissible.

Il va sans dire que nous réitérerons nos propositions à la réunion de Février, surtout dans une branche où les salariés sont payés au ras des pâquerettes, n'en déplaise au patronat.

FORCE OUVRIÈRE et la CGT ont menacé de saisir le Ministère pour mettre en place une Commission Mixte Paritaire, si besoin est.

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE C.G.T.F.O.

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE
60, RUE VERGNAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03

Email : fedechemie_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechemie-cgtfo.com>